Nations Unies S/PV.6496



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6496e séance

Jeudi 17 mars 2011, à 10 heures

New York

Président :	M. Wang Min	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Dunlop
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Bonne
	Gabon	Mme Ntyam-Ehya
	Inde	M. Vinay Kumar
	Liban	Mme Ziade
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Somalie

11-26616 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/140, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Afrique du Sud, Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1972 (2011).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil reste saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 15.